Seizième Année. — N° 72

Prix du numéro : 10 centimes.

Jeudi 12 Septembre 1901.

Bureaux : Rue de la Serre, 58

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ABONNEMENTS

	Un an:	Six mois:
Suisse	Fr. 6»—	Fr. 3»—
Union postale	» 12»—	» 6»—

On s'abonne a tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

suisses 20 ct., étrangères 25 ct. la ligne
Offres et demandes de place
10 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Bureau des Annonces: HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

Attention

L'audace de certains acheteurs étrangers, ne connaît plus de bornes. On nous signale la présence, à la Chaux-de-Fonds, d'un horloger, bijoutier, opticien de Salonique, qui s'en va de comptoir en comptoir et d'atelier en atelier, regardant, furetant, posant des questions indiscrètes, voulant connaître les prix de revient de chaque partie, le tarif auxquel l'or aux différents titres est facturé aux fabricants d'horlogerie par les monteurs de boîtes.

Cette intrusion des acheteurs dans nos affaires devient insupportable et le moment est venu, pour nos fabricants et chefs d'atelier de se resaisir et de reprendre le sentiment de leur dignité professionnelle que quelques-uns, malheureusement, semblent avoir perdu.

Nous vendons, aux acheteurs étrangers, des montres et ces acheteurs n'ont d'autre droit que d'en discuter la qualité et le prix. Quant à s'immiscer dans les détails de notre fabrication, ce n'est pas leur affaire et nous conseillons vivement à nos fabricants et chefs d'atelier, de montrer la porte à ceux qui, sortant de leur rôle qui est d'*acheter* et de *payer*, tentent de devenir les maîtres de notre fabrication.

Le congrès des Trades unions

Le congrès des Trades unions qui se tient actuellement à Swansea est engagé dans des discussions très importantes sur les conséquences que peuvent et doivent avoir sur l'avenir et la prospérité des Trades unions deux jugements de la Chambre des lords qui font jurisprudence, et qui, au dire des experts, pourraient rendre désormais impossible l'existence même de ces sociétés. La question est trop complexe pour que je puisse l'exposer à fond avec les appréciations qu'elle suggère, d'autant plus que nos plus éminents légistes ne sont pas d'accord.

Les Trades unions ont commencé par être des associations d'ouvriers groupés par corps de métiers en vue de s'assister mutuellement en cas de chômage et de maladie. Elles ont été autorisées par des lois spéciales, qui ont plus ou moins réglé leurs attributions et leurs droits. Les nombreux et inestimables services qu'elles ont rendus à leurs membres ont fini par en faire des sociétés très puissantes et, comme il arrive toujours, à mesure qu'a grandi leur influence, qu'a augmenté le nombre de leurs adhérents, elles ont cédé à la tentation de se servir de ces nouvelles forces pour exercer sur les patrons une pression qui est bientôt devenue presque irrésistible et dont, dans de trop nombreux cas, ont abusé les meneurs qui s'étaient emparés de la direction des unions.

De nouvelles lois sont intervenues pour réglementer l'action des Trades unions dans les cas de grèves, leur accordant légalement le droit de faire surveiller les ateliers mis en interdit par des « piquets » dont la mission était d'empêcher, par la persuasion, les ouvriers dissidents de rendre ineffectives les grèves décrétées. Les patrons, qui avaient le même droit d'association, se sont syndiqués, pour résister aux entreprises des Trades unions, et la lutte s'est poursuivie avec des chances diverses jusqu'au moment où un patron dont les ateliers avaient été mis en interdit s'est avisé de poursuivre une Union pour le dommage qu'elle lui causait.

L'Union attaquée s'est d'abord ri de ce procès, et les tribunaux de première instance lui ont donné raison en disant que l'Union n'était pas une personne au point de vue légal. Mais, sur appel à la Chambre des lords, qui joue chez nous le rôle de la cour de cassation, cette jurisprudence a été condamnée par un jugement très fortement motivé, établissant que, du moment où il y avait dommage, il y avait responsabilité pour ceux qui avaient contribué à ce dommage et, du coup, les Trades unions sont devenues des personnes civiles responsables des dommages résultant d'actes sanctionnés et provoqués par elles.

Ainsi, les Trades unions, qui étaient les esprits dirigeants de la plupart des grèves, et qui se croyaient à l'abri grâce aux lois spéciales votées plus ou moins en leur faveur, rentraient dans le droit commun. Si elles sont civilement responsables des dommages causés aux patrons par les grèves, leur intervention devient impossible, disent leurs directeurs, et, du même coup, elles perdent tous les avantages que leur avaient accordés les lois. C'est sur ces perspectives de procès continuels qui aboutiraient à la ruine de leurs fonds de secours que discute le congrès de Swansea, sans que je me sente à même de pouvoir prendre position dans le débat.

Du correspondant de Londres du
Journal de Genève.

L'horlogerie à Besançon

Nous avons eu l'occasion de reproduire, il y a quelque temps, des appréciations alarmistes d'organes officiels de l'horlogerie bisontine et de mentionner les efforts que tentaient nos voisins, pour relever cette branche de leur industrie nationale.

La France horlogère consacre un important article à cette question dans lequel, après avoir proclamé que l'industrie horlogère vient en première ligne au point de vue de l'influence que peut exercer sur elle l'enseignement universitaire, dit ce qui suit :

« Au cours d'un voyage qu'il fit récemment en Suisse, un des professeurs de notre Université eut l'occasion de comparer cette manière de voir (qui est la sienne) avec celle de nos voisins et concurrents, et les résultats de son enquête sont dignes d'attirer l'attention du monde horloger.

« A Neuchâtel, à Bienne, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, l'enseignement supérieur horloger est donné par le directeur de l'école d'horlogerie lui-même qui le considère comme fondamental et indispensable. « N'eussions-nous, une année, *qu'un* élève capable de le suivre, lui disait l'éminent directeur de l'Ecole de Neuchâtel, que nous ne croirions pas perdre notre temps en le donnant avec le même soin ! N'en eussions-nous aucun, que nous ne croirions pas pour cela que notre enseignement soit inutile : nous attendrions l'année suivante avec la même confiance et nous préférerions

quitter la direction de l'Ecole que de le supprimer de son programme. »

« A la Chaux-de-Fonds, les travaux de chronométrie les plus récents sont suivis avec attention et appliqués par les élèves.

« A Genève enfin, le directeur de l'Ecole d'horlogerie déplore amèrement que, sur ce point, la capitale se soit laissée distancer, grâce à l'esprit de routine des Genevois. « N'en doutez pas, lui avouait-il, le Jura neuchâtelois est en train de dépasser Genève à tous les points de vue ; et j'attribue sans hésitation une partie de l'avance que nous nous sommes laissé prendre à l'enseignement que nous ne possédons pas encore. Là-bas, les grandes maisons sont dirigées par des ingénieurs au courant de la pratique et de la théorie, capables de diriger des ouvriers, mais aussi d'imaginer des perfectionnements, de créer un nouveau calibre, d'appliquer de nouveaux matériaux après étude complète de leurs propriétés, etc., etc... »

« Nos voisins, dont on ne peut récuser la compétence, reconnaissent donc unanimement l'utilité incontestable de l'enseignement supérieur horloger ; ce qui est bon pour eux ne peut être mauvais pour nous. C'est pourquoi l'Université de Besançon, soucieuse de faire de notre ville la capitale intellectuelle de l'horlogerie française, et convaincue qu'elle sera soutenue dans sa tentative désintéressée, a décidé la création du cours dont nos lecteurs ont trouvé le programme dans notre dernier numéro.

« Cette initiative, si intéressante, se présente dans les meilleures conditions de succès. Si la Faculté des sciences, en effet donne l'enseignement théorique, d'autre part l'Ecole nationale d'horlogerie accueillera les jeunes gens désirant faire ou compléter leur apprentissage pratique ; enfin, l'Observatoire chronométrique autorisera les étudiants à suivre leurs propres travaux de réglage dans toutes leurs phases. *De cette cordiale union, que ne pouvons-nous pas attendre?*

Et, comme sanction à ces études, l'Université, déjà autorisée à décerner aux étudiants bacheliers *le certificat d'études supérieures de chronométrie*, fera le nécessaire pour délivrer, dès l'année prochaine, *le brevet d'ingénieur horloger de l'Université de Besançon.* »

Le but que nos voisins se proposent d'atteindre est défini comme suit :

« Cet enseignement, institué dans le but de donner aux jeunes gens sortant des écoles d'horlogerie (Besançon, Cluses, Paris) un complément d'instruction théorique propre à leur ouvrir la voie du progrès et capable d'en faire des contremaîtres instruits, des ingénieurs horlogers, des directeurs d'usines d'horlogerie, des artistes régleurs, et en même temps de diriger chaque année quelques étudiants de la Faculté vers la mécanique appliquée à l'industrie vitale de la région — en un mot de faire de Besançon un véritable centre intellectuel horloger — sera mis avec soin à la portée de tous en gardant néanmoins son caractère d'enseignement supérieur. »

Il n'est pas sans intérêt de suivre cette tentative d'ajouter la théorie de l'horlogerie au programme d'études d'une université.

Suites de l'attentat dont a été victime le président Mac Kinley

On télégraphie de New-York, le 7 septembre :

A l'ouverture de la bourse un grand nombre de réalisations se produisent. Dans certains cas, la baisse atteint 7 points. Les grandes compagnies de chemins de fer souffrent principalement. De puissants intérêts sont mis en œuvre pour soutenir le marché. Les emprunts sont faciles ; aussi les cours se ressaisissent-ils fébrilement et avant la première heure les douze valeurs principales sont de 2 à 3 ½ points au-dessus des premiers cours.

Les affaires sont énormes. Après une période de calme, de nombreux appels aux fonds de réserve provoquent une nouvelle anxiété. Des ventes énormes ramènent les cours au-dessous des cours d'ouverture. En fin de séance, le marché se ressaisit quelque peu. Clôture irrégulière. Pertes considérables pendant tout le cours de la séance.

Les retraites ouvrières en France

Voici les conclusions du rapport adopté par l'Union des chambres syndicales lyonnaises au sujet du projet gouvernemental sur les retraites ouvrières :

L'Union émet le double vœu suivant :

Que le Parlement organise tout d'abord l'assistance des vieillards indigents, et par suite intervertisse l'ordre de la discussion en commençant par la loi d'assistance.

En second lieu, que la Chambre des députés devrait remanier, dans le sens de la loi belge, le projet de loi sur les retraites ouvrières en respectant les principes suivants :

A. Liberté de versement par tout citoyen, quelque soit sa profession ;

B. Concours financier de l'Etat jusqu'à ce que la retraite minima de 300 fr. soit assurée, étant bien entendu que l'intéressé reste libre de continuer ses versements pour augmenter sa rente.

Un exemple à suivre

On lit dans le *Coopérateur suisse*, organe de l'Union coopérative :

Le Dr Laur secrétaire de la Ligue suisse des paysans, a indiqué récemment, dans un discours à Altstätten (St-Gall), la coopération comme l'un des moyens de relever l'agriculture et il réclame pour elle des subventions fédérales.

On a été un peu surpris dans les milieux coopérateurs de cette proposition insolite, d'autant plus que, sauf erreur, nos coopératives agricoles partagent sur ce point notre opinion et n'ont jamais réclamé aucune subvention.

... Quoi qu'il en soit, le moment n'est pas venu de demander des subventions. Les cercles officiels semblent s'occuper beaucoup plus de combattre la coopération que de la favoriser. Il serait curieux de voir l'Etat subventionner certaines coopératives, les coopératives agricoles, par exemple, et combattre les autres !

Une coopérative ne justifie son droit à l'existence, sa nécessité, son utilité, que si elle réussit à subsister par ses propres forces et sans aide étrangère.

Nous devons naturellement réserver l'avenir et ne pas prendre d'engagement pour le moment où l'Etat sera devenu quasi-coopératif. La seule chose que nous ayons le droit d'exiger actuellement est d'être traités sur le pied de l'égalité des droits ; nous repoussons les lois ou les arrêtés d'exception pris contre nous ; nous ne voulons être ni des parias ni des subventionnés ; nous voulons voler de nos propres ailes et nous développer au soleil du principe démocratique de l'égalité de tous devant la loi.

Il est si rare maintenant de voir une association vouloir voler de ses propres ailes et se passer des subsides de l'Etat que cet exemple méritait d'être signalé.

La situation en Allemagne

La crise économique continue à se faire sentir. Dans les milieux industriels rhénans et westphaliens, la production est notablement réduite, tant dans les usines que dans les mines. A Bochum, certains ateliers des aciéries chôment pendant onze jours. Dans plusieurs puits miniers le travail est suspendu régulièrement deux jours par semaine. Une des principales mines de Westphalie a arrêté complètement l'exploitation de quatre de ses puits.

Comme les stocks sont considérables, on croit que le nombre des jours de chômage augmentera encore.

Exportation aux Etats-Unis

	Août 1900	Août 1901	Janv.-Août 1900	Janv.-Août 1901
District consulaire de St-Gall				
Horlogerie et fournitures . .	—	—	—	723
District consulaire d'Aarau (y compris l'agence de Lucerne)				
Horlogerie	—	—	—	638
District consulaire de Bâle				
Horlogerie et fournitures . .	17,851	16,393	124,066	173,813
District consulaire de Berne (y compris l'agence de la Chaux-de-Fonds)				
Horlogerie et fournitures . .	431,883	537,846	3,062,777	3,899,095
District consulaire de Genève (y compris l'agence de Vevey)				
Horlogerie et fournitures . .	165,318	210,967	771,071	1,151,973
	615,052	765,206	3,957,914	5,226,242
Bijouterie	—	—	17,208	3,769
Boîtes à musique	32,137	40,582	255,996	216,874

Suppression de la surtaxe douanière de 20 centimes grevant les colis postaux de l'étranger.

Circulaires aux Commerçants et Industriels suisses

Lausanne, le 1er août 1901.

Messieurs,

Dans sa séance du 31 mai 1901, la Chambre suisse du commerce et de l'industrie a décidé d'appuyer la demande adressée aux Chambres fédérales par *soixante associations* industrielles et commerciales, horticoles, *autorités cantonales*, etc., en vue de la *suppression de la taxe de vingt centimes sur les colis postaux venant de l'étranger.*

Dès lors, le Conseil national a renvoyé sa décision sur cette pétition à sa session de décembre prochain, en vue de l'examiner à nouveau. Cette situation est favorable aux pétitionnaires et aux intérêts qu'ils représentent. Elle permet de recueillir un plus grand nombre de renseignements destinés à éclairer les autorités fédérales, mal informées à cet égard, sur les cas dans lesquels cette taxe porte avant tout préjudice, non à l'étranger, mais à notre pays. Ces renseignements, les intéressés seuls peuvent les fournir aux Chambres de commerce qui ont pris l'initiative de la pétition.

Nous vous prions donc de bien vouloir, (si vous désirez voir supprimer en tout ou partie la perception de la taxe de vingt centimes par colis postal venant de l'étranger), nous faire parvenir, *d'ici au 10 septembre au plus tard*, votre réponse détaillée aux questions suivantes :

1. Quelle est votre branche d'industrie ou de commerce ?

2. Dans votre branche d'industrie ou de commerce, fait-on un usage important des colis postaux pour les envois de l'étranger en Suisse ?

3. Veuillez indiquer *la somme que vous avez payée* pour la surtaxe douanière de vingt centimes, du 1er juillet 1900 au 1er juillet 1901 ?

4. Recevez-vous des *matières premières* par colis postaux ? Lesquelles ? En quelles quantités ?

5. Recevez-vous par colis postaux des parties détachées, des fournitures ébauchées indispensables à votre industrie ? Lesquelles et en quelles quantités ?

6. Faites-vous usage de colis postaux dans le *trafic de perfectionnement* avec l'étranger ? Sur quels articles porte ce trafic et quelle est son importance dans votre région ? A-t-il lieu en franchise de droits ?

7. Recevez-vous des colis *d'un poids inférieur à 500 grammes?* Si oui, dans quelle proportion (indiquer le chiffre en pour cent) sur la totalité des colis qui vous parviennent de l'étranger?

8. Recevez-vous des colis postaux étrangers rentrant dans le chapitre VII, § 206 et 207 du tarif d'usage des douanes (articles de librairies, journeaux, imprimés, musique, etc.) et quels sont les plus nombreux, ceux de *cinq* kilos ou de *dix* kilos?

9. Pour les colis acheminés en transit sur les entrepôts de douane frontière et de l'intérieur et que vous réexportez, estimez-vous que la taxe de vingt centimes, prélevée par la poste vous cause un préjudice sérieux?

10. Veuillez citer *tous les autres cas* au sujet desquels vous auriez des remarques ou critiques à faire, ou *autres observations à formuler au sujet de la taxe?*

L'ensemble des réponses reçues sera condensé en un mémoire motivé, à l'appui de la pétition que vous connaissez. Ce mémoire sera adressé aux Chambre fédérales avant leur sesssion de decembre 1901.

Nous ne doutons pas, Messieurs, de votre obligeant concours pour la réussite de l'œuvre entreprise dans l'intérêt de l'industrie et du commerce suisses, et vous prions de transmettre notre demande à tous vos collègues.

Dans cette attente, Messieurs, nous vous présentons l'assurance de notre considération distinguée.

Le Comité central de l'Union vaudoise du Commerce et de l'Industrie.

Nouvelles diverses

Exploits turcs. — A la suite de la violation presque journalière des valises postales autrichiennes et françaises entre Salonique et la frontière serbe et de la soustraction de nombreuses valeurs, l'ambassade d'Autriche a fait de vives représentations à la Porte. M. Bapst a signalé le fait à Paris.

Le rendement des impôts en France. — Le rendement des impôts indirects présente en août une moins-value de 11 millions 171,000 fr. sur les évaluations budgétaires, et une diminution de 26,437,000 fr. sur août 1900.

Variétés

La république de Saint-Marin.

On lit dans l'*Italie :*

Les fêtes du 16e centenaire de la république de Saint-Marin viennent de se terminer par une conférence du professeur Conti, une cérémonie religieuse pontifiée par le cardinal Svampa et une représentation de gala avec Novelli.

Le roi avait envoyé ses meilleurs vœux pour la prospérité de l'illustre république.

On sait que, depuis dix-sept siècles, la république de Saint-Marin a su conserver intacte son indépendance — sa monnaie — son organisation politique avec ses deux régents, l'un noble, l'autre bourgeois, gouvernant six mois, — son armée composée de huit hommes et d'un sergent, ses chevaliers, ses patriciens indigènes et exotiques, ses représentants auprès des grandes puissances, et même son budget en déficit, car la république de Saint-Marin a un budget et un déficit.

Ce n'est pas la plus petite république du monde, car la république de Tavolara en Italie, avec son président traditionnel, sans budget, sans monnaie, sans chevaliers, sans armée est plus petite encore.

Calendrier bizarre.

Le musée historique de Prétoria (staats museum) ne renferme ni objet d'art, ni œuvre de maître, il contient seulement des souvenirs d'une grandeur simple et d'un caractère imposant qui rappelle mélancoliquement les tristes vicissitudes dont le peuple bœr a été victime.

Parmi les reliques qui sollicitent l'attention du voyageur on remarque un bizarre calendrier dont l'usage remonte aux modes antiques. C'est un carré de bois noir perforé d'abord horizontalement de sept trous. Au-dessus de ces trous étaient sept lettres : S, M, D, W, D, V, Z ; ces lettres sont les initiales des jours de la semaine en langue hollandaise : *Sontag, Mœndag, Dissedag, Wœnsdag, Donderdag, Vrydag, Zaterdag ;* dimanche, etc... Puis, trois rangées verticales de trous ayant, les deux premières quatorze trous et la troisième trois, correspondaient aux jours ou mois. Enfin, à droite de la planche était une autre rangée verticale de douze trous à côté desquels se trouvaient inscrits les noms des douze mois. Pour savoir la date exacte, on plantait un clou dans le *trou* du jour de la semaine, un clou dans le *trou* du quantième du mois, un autre clou dans le *trou* du mois lui-même. L'exemplaire de ce genre de calendrier que l'on voit au musée de Prétoria marquait ainsi au moyen de ces clous le *jeudi 5 mai.* De quelle année? On n'en sait rien. S'est-il arrêté au jour d'un carnage ou d'une mort mélancoliquement paisible dans la solennité de la nature immense? Cet humble calendrier, dans son auguste silence, n'en disait rien.

(Le Matin.)

Bibliographie

On ne vend plus les almanachs. Maintenant on les donne! C'est le cas, par exemple, pour l'*Almanach du Savon d'Or* que la savonnerie C. Schuler & Cie, à Kreuzlingen, distribue gratuitement à ses clients.

C'est une jolie publication avec couverture illustrée d'une artistique composition originale de M. de Jongh, et contenant des articles intéressants et instructifs, autant que variés : nouvelles, poésies, mots pour rire, anecdotes, recettes diverses, calendrier avec place pour notes, nombreuses illustrations, sans parler d'un concours pour lequel seront distribués, par tirage au sort, trois abonnements généraux des chemins de fer suisses, etc. J. Z.

Cote de l'argent

du 11 Septembre 1901

Argent fin en grenailles . . fr. 103.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . . . fr. 105.— le kilo.

OBSERVATUS STABILIS
Marque déposée

Si vous voulez une montre qui réunisse toutes les qualités d'un H 1616 C
CHRONOMÈTRE
n'achetez que la montre
« OBSERVATUS STABILIS »
Réglée dans toutes les positions et températures. — Se vend avec et sans bulletin, en or, argent et métal. Prix avantageux.
Prix spéciaux pr fabricants d'horlogerie.
Adressez-vous au fabricant-régleur 1362
JOSEPH BRUN,
Chaux-de-Fonds, rue du Puits, 15.

Maison fondée en 1873
FABRIQUE D'ASSORTIMENTS A CYLINDRES PIVOTIS SUR JAUGE INTERCHANGEABLES
En tous genres et qualités sur calibre de précision
FABRICATION GARANTIE
FRANÇOIS FAIVRE
CHARQUEMONT (Doubs)
H 2554 C Spécialité pour l'exportation 1617

FABRIQUE D'HORLOGERIE
HENRI VAUCHER
LA CHAUX-DE-FONDS
1655 Temple Allemand, 83 H 2729 C
Montres 9 et 10 lig. Ancre, marche et réglage garantis.
Conditions spéciales pour grandes séries.

Récompensé à l'Exposition spéciale de bijouterie, Pforzheim 1893
1032 Stefan Grötz, Pforzheim (Allemagne) (H 269 C
Fours universels Grötz
Fours à faire, à recuire et à souder le plaqué. Fournaises pr émailleurs, fours pr essayeurs. Fours pr souder. Fourneaux pr fondre. Fours à recuire tous les métaux. Fourneaux pr sécher. Appareils pr colorer, etc., tous chauffables au coke et au gaz.
Tous les fours sont exécutés en diverses grandeurs, sous garantie, tranportables, complets et prêts à l'usage.
Un grand catalogue illustré, des dessins et devis sont toujours à disposition. Références de premier ordre.
Grand assortimt de Moufles 1re qté en toutes grandeurs.

MARQUES DÉPOSÉES
TRADE MARK
LA SIRENE
Manufacture
Ed. Heuer & Co
BIENNE
d'Horlogerie
Tous genres et pour tous pays
SPÉCIALITÉS:
CHRONOGRAPHES ET RATTRAPANTES
Montres 11 à 20 lignes
ANCRE ET CYLYNDRE
Pierres fines pour horlogerie et bijouterie
Commission H. 259 C. 1086 Exportation

Clichés en tous genres
MONTRES, MARQUES de FABRIQUE, VUES, etc.
dans tous les procédés modernes: Photogravure, Zincogravure, Gravure sur bois.
Dessinateur-graveur attaché à la maison. — Croquis et devis sur demande.
Galvanoplastie
Imprimerie artistique R. HAEFELI & Cie, La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold Robert 13 bis et 14

Société des Fabriques de Spiraux réunies

6, Rue du Parc **La Chaux-de-Fonds** Rue du Parc, 6

Spiraux trempés, meilleures marques. — **Spiraux** Premier, spécialité pour grandes fabriques. — **Palladium,** cylindriques, acier-nickel. **Acier-durci,** mous, marques spéciales pour grandes fabriques.

Les 1200 montres du Tir fédéral de Lucerne, dont les résultats de réglages ont été si **brillants** sont toutes munies de **nos Spiraux** carte rose. — Meilleurs résultats obtenus avec nos spiraux acier trempé et Palladium aux concours chronométriques.

Sur demande, nous nous chargeons de fournir prix et adresses de régleurs recommandables. H 2649 C 1640

Fonte d'Aluminium exacte et compacte

1639 **fournit comme spécialité** Zà 2274 g

la fonderie de

Charles BURGIN, Schaffhouse.

Spahn'sche Etuis-Fabrik

GAINERIE **ERNEST SCHMIDT, propriétaire** **GAINERIE**

EISENBERG i. Thur (Allemagne)

GROS (H 520 C) Fondée en 1853 **EXPORTATION**

La meilleure source pour

TOUS GENRES D'ÉTUIS

Boîtes échantillons, étalages, etc. 1085

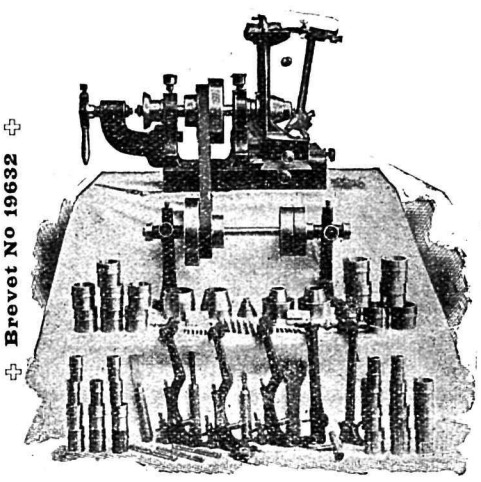

Brevet No 19632

Nouvelle Machine

à tourner les boîtes de montres

or, argent, acier et nickel, dep. 6 à 36 lig.

La production journalière de cette machine représente le travail de 6 ouvriers tourneurs à la main.

De tous les connaisseurs, cette machine est reputée comme produisant un travail supérieur à tous les autres systèmes.

Cette machine est indispensable à chaque ouvrier tourneur. 1322

Fabriquée par la

Société d'Horlogerie de Porrentruy

ci-devant

Dubail, Monnin, Frossard & Cie

Nous livrons ces machines en location payables par acomptes mensuels. H.....P

1121 **Société suisse pour la construction** (H 685 C)

de Locomotives et de Machines à Winterthour

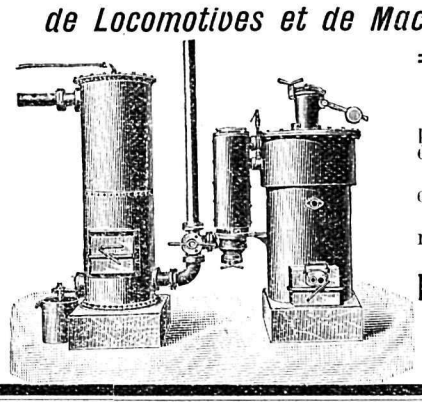

= Moteurs à gaz =

alimentés par notre nouveau

Gazogène S. L. M.

produisent la force motrice la plus économique connue actuellement.

Coût du combustible par cheval et par heure, env. 3 centimes seulement.

Service simple. — Emplacement restreint. — Pas de fumée.

MOTEURS A PÉTROLE ET A BENZINE

Diplôme d'honneur : Zurich 1894
Médaille d'or : Genève 1896
Diplôme d'honneur : Thoune 1899

FABRICATION D'HORLOGERIE SOIGNÉE ET COMPLIQUÉE

H 409 C Spécialité de 1055

Grande sonnerie

Système breveté, fonctions irréprochables, interchangeabilité, rouage silencieux, calibre déposé, verre et savonnette, 12 à 20 lig.

Médaille d'or Genève 1896 — **Grand Prix Paris 1900**

César RACINE

2, Avenue du Nouveau Collège, 2

LOCLE (Suisse)

Collectivité Loclaise

REPRÉSENTANT SÉRIEUX,

domicilié à Bienne, connaissant à fond les différentes parties de l'horlogerie, visitant les fabricants d'horlogerie et monteurs de boîtes de toute la Suisse, accepterait pour le 1er Janvier 1902 encore une ou deux représentations de maisons importantes des branches suivantes: Banque ou Usine de dégrossissage, pour la vente de matière précieuse; fabrique d'ébauches; spiraux; aiguilles; ressorts; pierres; assortiments ou fournitures d'horlogerie. 1613

Prière d'adresser les offres sous chiffres N 2553 C à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Vente aux enchères de 2 immeubles

Le **Mercredi 18 septembre 1901,** dès **les 2 heures** de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle du Tribunal, MM. **Favre & Perret,** fabricants de boites de montres or au dit lieu, exposeront en vente par voie d'enchères publiques les immeubles ci-après qu'ils possédent à la Chaux-de-Fonds :

1er lot.

Une maison d'habitation portant le N° 9 de la rue Jaquet-Droz, avec son sol et le terrain de dégagement qui en dépend. Cette maison de sept fenêtres de façade est en parfait état d'entretien et succeptible d'être exhaussée : elle a 2 étages sur le rez-de-chaussée et renferme 6 appartements dont l'un transformé en atelier et bureau.

2me lot.

Une maison portant le N° 9a de la rue Jaquet-Droz, située au sud de la précédente dont elle est séparée par une cour fermée.

Cette maison contient à l'étage un atelier de monteur de boites or de 35 places très bien éclairé, et au rez-de-chaussée une fonderie, un atelier de dégrossissage avec moteur à gaz de la force de 6 chevaux, des locaux servant de dépendance de l'atelier et une buanderie.

Par leur situation centrale, à proximité immédiate de la rue Léopold Robert, ces maisons présentent des avantages exceptionnels et peuvent convenir à l'usage de toute industrie.

La vente aura lieu dans l'ordre des lots indiqués ci-dessus ; après la clôture des enchères sur le second lot, les deux lots seront réunis et exposés en vente sur le prix total auquel ils seront parvenus séparément.

Les vendeurs seraient disposés à traiter de gré à gré avant la journée d'enchères. H 2540 C 1608

Pour visiter les immeubles, s'adresser à **MM. Favre & Perret, rue Jaquet-Droz N° 9,** et pour prendre connaissance du cahier des charges, en l'Etude **Georges Leuba, avocat, à la Chaux-de-Fonds.**

H 2531 C

OFFICE GÉNÉRAL — BREVETS D'INVENTION

A. Mathey Doret

Ingénieur Conseil. La CHAUX-DE-FONDS

Fondé en 1886 — Marques de fabrique. Dessins, Modèles

Correspondants dans tous les Pays — Références de 1er ordre

1606

Cie Mojonny, Perret & Cie

Maison fondée en 1883

YVERDON et VUGELLES

Adr. télégr : « MOJONNY »

Téléphone 708 H 14031 L

Fabrique de Pierres Fines pour l'horlogerie

Téléphone

EXPORTATION

Rubis, saphir, grenat vermeil

Pierres interchangeables

pour sertissage à la machine et pivotage sur jauge

Représentant : Fritz NEESER, 83, Temple Allemand, La Chaux-de-Fonds.

BANQUE FÉDÉRALE (S. A.)

CAPITAL : Fr. 25,000,000

Le comptoir de **La Chaux-de-Fonds** recommande son *Trésor (Safe-Déposit),* se trouvant dans la *chambre d'acier,* établie au sous-sol de son nouvel hôtel et qui offre toutes les sécurités désirables pour la garde de valeurs, documents, bijoux, argenterie, etc. Le tarif de location des coffrets est fixé comme suit :

	Dimension des coffrets			Prix de location			
	Haut.	Larg.	Profond.	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	Mètres	Mètres	Mètres	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Modèle 1	0.16	0.35	0.45	5.—	10.—	15.—	20.—
» 2	0.22	0.35	0·45	6.—	12.—	20.—	25.—
» 3	0.40	0.35	0.45	10.—	20.—	25.—	35.—

Des cabines spéciales sont à disposition pour la manutention des objets ou titres déposés et assurent au déposant une discrétion absolue. (H 3787 C) 900

Le trésor est ouvert tous les jours non-fériés, de 9 heures du matin à midi, et de 2 à 5 heures du soir.

La Banque continue à recevoir tous titres en dépôt pour leur administration. **La Direction.**

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (R. Haefeli & Cie), **Chaux-de-Fonds**

E.D.Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
172 Rokin
AMSTERDAM
HOLLANDE
1556 H 2315 C

Emile Cattin
14, Rue du Stand, 14
LA CHAUX-DE-FONDS
Horlogerie soignée et garantie en tous genres et pour tous pays
Spécialité de montres fantaisie pour dames, ancre et cylindre., depuis 5 lignes. H 2030 C 1478
Décors haute nouveauté en joaillerie, émaux, peinture, ciselure et repoussés, etc.
— **Téléphone** —

Atelier de sertissages
1122 *à la machine* H 694 C
Fixe et interchangeable
pour assortiments ancre et pivotages sur jauge
A. JACOT-MEYER
Bergheim, BIENNE

Fabrication de timbres
pour répétitions
Spécialité de timbres trempés
S. Chappuis - Bühler
H124C **Ponts-Martel** 984

H 93 C
Roskopf
de 14 à 21 lig., tous genres de boîtes, montres automatiques ancre, lép. et sav. 19‴ marque **Salva** soigné; prix réduit.
P. Saucy, Bienne (Milieu 7). 979

FABRIQUE D'HORLOGERIE
IRÉNÉE AUBRY
1030 24, Rue du Grenier, 24 (H274C)
LA CHAUX-DE-FONDS
Spécialité de montres **brevetées marchant 8, 15** et **30 jours,** depuis 14 à 20 lig., et **30 à 42 lig.,** genres nouveaux et soignés, réglages supérieurs. **Seconde au centre.**

Maison fondée en 1886
L. SIRON
BRENETS (Suisse) H16790
Fabrique de montres
système Roskopf
Spécialité de genres courants 1382
— **Usine électrique.** —

Pignons
ET ESTAMPES POUR HORLOGERIE
A. WALLER
CHAUX-DE-FONDS
1304 H 1373 C

Occasion!
A vendre
Outillage très complet de fabrique d'ébauches et mécanicien, avec moteur électrique, double induit, 7 chevaux. Prix de liquidation très avantageux. 1660
Adresser offres sous chiffres **K 2752 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Chx-de-Fonds.**

CARILLONS 4 marteaux
Brevet nº 11948
H. Barbezat-Bole
Le Locle
H 1907 C 1435

Fabrication de Secrets américains
Production annuelle 100,000 pièces
VŒGELI-LEHMANN
1508 **RENAN** H 4509 J

Chef de fabrication
expérimenté, cherche relations suivies avec maison d'horlogerie faisant terminer la montre bonne qualité; de préférence la montre ancre petites ou grandes pièces.
Prompte et fidèle exécution.
MM. **Haasenstein & Vogler,** à la **Chaux-de-Fonds** indiqueront l'adresse. Hc2756C 1661

Visiteur-Acheveur
capable et habile, bien au courant de la montre or 10 à 12 lignes, trouverait place d'avenir dans une ancienne maison de la Chaux-de-Fonds.
S'adresser à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** 32, rue Léopold Robert, à la **Chaux-de-Fonds.** H2767C 1663

Mécanicien
actif, connaissant bien les articles d'horlogerie, **demande place.** Adresser offres sous chiffres **Nc2762 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1662

Une importante fabrique d'horlogerie demande **un bon**
horloger
pour des réglages.
Offres avec prétentions et copie des derniers certificats sont à adresser sous chiffres **W 4740 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Bâle.** 1659

Le Xylolith est le plancher le plus apprécié pour ateliers et bureaux.
Demandez échantillons, renseignements et références à la **Fabrique suisse de Xylolith** à **Wildegg,** ou à Mr **Emile Vermot,** représentant, à **Fribourg.** (H3479F) 679

Aiguilles de montres et découpages divers
L.-M. RICHARDET
53, Rue du Doubs, CHAUX-DE-FONDS
Etablissage
Export. TÉLÉPHONE
H 487 C 1100

A remettre
pour cause de départ un commerce de fabrication d'horlogerie en pleine prospérité. Clientèle de 1er ordre; commandes régulières. Bénéfices assurés. Reprise fr. 20,000 environ. Pas de connaissances spéciales nécessaires.
Offres sous chiffres **Uc 2778 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 1668

M. C. B. BARNETT
de la maison N. J. Holmes de Birmingham sera à
La Fleur de Lys
à La Chaux-de-Fonds
jeudi et vendredi 17 et 18 septembre. H 2718 C
Les fabricants de genres anglais sont priés de lui faire leurs offres. 1654

MONTRES DE DAMES
On désire acheter pour cet automne :
1000 cartons montres acier gl. pl. sans cuvettes, sans charn., mouvem. dorés, sp., 12 ½‴ basc , cadr. fondants.
500 cartons id., à cuvettes et à charn.
1000 cartons métal, s. cuv., s. charn., boîtes dorées 12 ½‴ mouvem. dorés, sp., basc., cadrans blancs.
500 cartons id., à cuvettes et à charn.
500 cartons id., boîtes nickelées, s. cuv., s. charn.
1000 cartons argent 800, cuv. métal, cadrans fondants, mouvements dorés, sp., basc., cad. fond., fonds gravés.
800 cartons id., mais argent 935, c. arg., fonds et assortiments gravés.
400 cartons id., avec mouvements ½ vue.
Toutes ces montres genre anglais de bonne qualité et réglées. Livraison aussi promptement que possible.
Paiement par chèques chaque fin de mois.
Offres avec tous derniers prix à adresser sous chiffres **V 2783 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1670

Directeur-Technicien
Nouvelle fabrique d'horlogerie du Jura bernois cherche pour de suite, ou pour époque à convenir, un Directeur technicien, sachant faire les calibres et bien au courant de la fabrication d'après les nouveaux procédés. 1669
Belle situation pour personne capable et sérieuse, qu'on intéresserait au cas aux affaires.
Adresser offres, avec preuves de capacité, sous Y 2792 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Mise au concours
Le Comité des prix du Tir cantonal de 1902, à Fleurier, met au concours dès maintenant **jusqu'au 15 octobre 1901 :**
1º La composition du dessin de la médaille de tir;
2º La composition du décor de la boîte de la montre de tir.
Pour les conditions du concours et autres renseignements, s'adresser à M. **W. WEIBEL, président du comité, à FLEURIER.** H 4483 N 1645

Cadrans à cartouches, à bosses
Brevet + 11024 (H 229 C)
Fabr. de cadrans métal et argent tous genres
LOUIS JEANNERET, Chaux-de-Fonds
4, Rue de la Balance, 4 1026

Caisses pour l'horlogerie
travail soigné, prix modérés.
H3978J **L. JOLIDON**
1457 **à Bollement, St-Brais.**

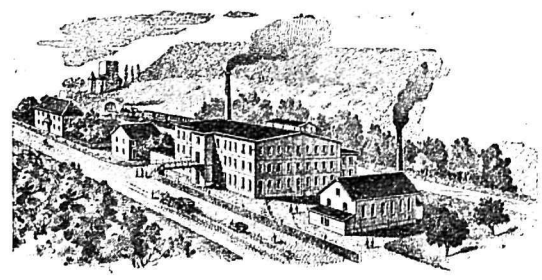

Manufacture de Pendules Angenstein
près **BALE** (Suisse)
Station du Jura-Simplon : **Aesch.**
Régulateurs à poids et à ressorts
en tous genres et toutes grandeurs
Horloges style Secession (Modern style)
Mouvements massifs
RÉVEILS-MATIN, SYSTÈME AMÉRICAIN
MODÈLE D'INSTALLATION MÉCANIQUE
Produits de première qualité
Catalogue à disposition de Mrs les horlogers et grossistes
H 2386 C ***Point de vente aux particuliers*** 1575

On offre à vendre des
pierres bombées pour dessus
vermeil et grenat. Genre bon courant. Prix défiant toute concurrence.
S'adresser sous chiffres **H 714 P** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, St-mier.** 1656

La fabrique de la Heutte
1667 **cherche** H 6412 J
1 LANTERNIER

Horloger-technicien
capable de diriger la fabrication **est demandé;** entrée immédiate si possible; situation d'avenir.
Adresser les off. sous chiff. **R 2773 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 1664

A vendre une forte et bonne machine à arrondir avec fraises Guy. S'adresser chez **Edouard HENTZI,** Serre 43, **La Chaux-de-Fonds.** Hc 2777 C 1666

Hamburg-Amerikanische Uhrenfabrik
SCHRAMBERG, Württemberg
843 1000 ouvriers H 3652 C
Fabrication de
Réveils, Pendules, Régulateurs
(Système américain)
de I. qualité.
Seul représentant pr la Suisse :
Franz Schrenk
Kreuzlingen (Thurgovie)
Bijouterie Horlogerie
en gros.
Catalogue! Catalogue!

Fabrication de secrets
Polybe THIÉBAUD
Daniel JeanRichard, 37
LA CHAUX-DE-FONDS
H 1667 C 1593
Spécialités soignées pour **grandes pièces or**

J. ISAAC & FILS
NYON (Suisse)
H 1444 L P M N 1075
Fabrication de vis et filières pour horlogerie *petite et grosse mécanique*
Appareillage électrique, etc.

Horlogerie en gros
Aug. REYMOND
Tramelan
Fabrication d'horlogerie soignée et bon courant en pièces 11¾, 17 et 18 lig. cyl.
Spécialité pour l'Allemagne, la Hollande, la France et la Belgique. 1001
Prix très avantageux pour séries
Mouvement 18 lig. Breveté -|- 14378

Spécialité de 17 lig. extra plates
Répétions minutes
Chronographes compteurs rattrapantes
D. GOLAY, Sentier
H 2258 L 1431

Ancienne maison JULIEN BOURQUIN, fondée en 1841

FERDINAND BOURQUIN, SUCCESSEUR

(H 259 J) **St-Imier (Suisse)** 991

Chronographes simples et à compteurs de minutes

Compteurs de sport

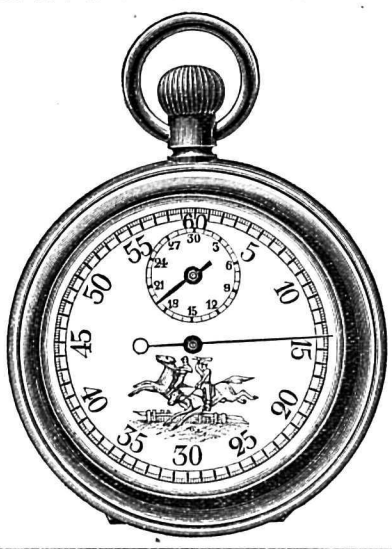

Spécialité :

„ La Populaire "

excellente montre civile

en 13, 16 et 19 lig.

ancre, à verre et savonnette

Qualité garantie. ÷——

——÷ *Prix modérés.*

Demander prix-courant détaillé.

Manufacture de cadrans d'émail en tous genres et grandeurs

Ls EGGLI-WEIBEL

Rue Dufour, 17 **Bienne**

Spécialité de cadrans soignés et bon courant

H 1480 C —— Exécution prompte —— 1327

COMMISSION Prix réduit EXPORTATION

Installation moderne et complète. Force et lumière électrique — TÉLÉPHONE

Maison fondée en 1885. Médaille d'argent, Thoune 1899.

Fabrique de Spiraux en tous genres

Gr Sonia Fs

Ele Schweingruber

ST-IMIER (Suisse)

Toutes mes étiquettes sont pourvues de la marque **«Sonia»**

DÉPOTS PRINCIPAUX :

Bienne : **Louis Tschopp,** Fournitures.
Chaux-de-Fonds : **W. Hummel fils,** Fournitures.
Locle : **Mlle R. Marchand,** Régleuse.
Tramelan : **J. E. Chatelain,** Fab. d'horlogerie.
Porrentruy : **A. Voisard,** Fournitures.
St-Imier : **R. Luthert,** Négociant. 832

—— TÉLÉPHONE —— H 7764 J

Adresse télégraphique : **SPIRAUX, St-Imier.**

F. HALDENWANG

Boine 10

NEUCHATEL

Fabrique de Coffres-forts

garantis incrochetables

1140 et (H 1083 N)

incombustibles

Téléphone N° 274

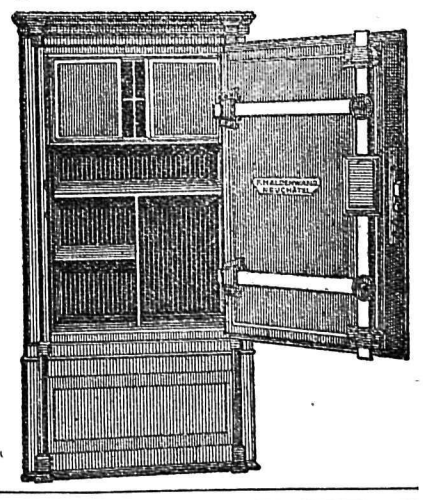

POINÇONS ET ESTAMPES

pour cuvettes et boîtes de montres

Marques de fabrique et leur enregistrement au Bureau fédéral.

Déjà 3000 marques ont été déposées par mon entremise et gravées dans mes ateliers.

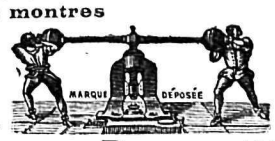

F. HOMBERG, graveur-médailleur

10 Médailles et Diplômes H 703 Y Berne 1013

FABRIQUE DE BALANCIERS

WYSS & HAECHLER

GRANGES, Soleure (Suisse)

Balanciers cylindres en tous genres et toutes grandeurs, dardain et nickel. — Balanciers façon vis, pour montres cylindres et ancres. — Balanciers pour montres Roskopf.

H 1770 C *Demandez échantillons* 1397

Outillage mécanique. — Force électrique. — Production normale : 80 grosses par jour.

Pour cause de cessation d'exploitation on offre

à louer

dans une localité industrielle du Jura, une

fabrique d'horlogerie

avec installation moderne, pouvant occuper 150 ouvriers. Calibre spécial, en grande et petite pièce. Peu de reprise et conditions très favorables.

Adresser les offres par écrit sous chiffres **O 6470 I** à l'agence **Haasenstein & Vogler, Saint-Imier.** 1672

A vendre

un lot de mouvements finissages laiton 3/4 plat., clefs, ancre, longues fourchettes, pour la Turquie 12 dz 20 lig.; 13 dz 19 lig., 15 dz 18 lig., 15 dz 17 lig., 6 dz 16 lig. et 15 dz 16 lig. avec échappements faits.

S'adresser sous chiffres **B 2801 C** à l'agence de pub. **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1674

Pour liquider un stock d'horlogerie

on céderait

au prix de **fr. 60.—** le lot suivant : 4 dz. finiss. remont. Fontainem. 14‴ nickel, sav. anc. avec les assortiments et balanciers, 12 jx pierres rub. 6 tr. et 120 cadrans Ls XV à sec. — A vendre aussi un excellent régulateur de comptoir.

S'adresser à MM **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1675

Assortiments Roskopf

FRITZ GRANDJEAN

Le Locle

H 2587 C 1624

Une fabrique d'ébauches

DEMANDE

des fournisseurs pour pièces d'acier remontoir ainsi que des

finisseurs de rochets

pour colimaçons, gouges et adoucissages américains.

Adresser les offres sous chiffres **H 775 P** à l'agence **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1673

Rhabillages

Une maison d'horlogerie désire connaître l'adresse d'une personne qui se chargerait de rhabillages de mouvements ou boîtes de tous genres. 1671

Ecrire sous V 7920 X à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, à Genève.**

Fabrication d'Horlogerie

1114 pour tous pays H 1652 C

JULES JUNOD

SONVILLIER

près La Chaux-de-Fonds

Montres or, arg., acier et mét.

Remontoirs de 9 à 19 lig., Cylindre

Spécialité de fantaisie, cœurs, carrées, feuillages, et octogones, etc. en 10 et 11‴, or, arg. et acier. et Remontoirs 18‴ ancre.

Agence et Commission

Horlogerie en tous genres

HS63C **En Gros. - Export.** 1176

J. DE GRAAN

Amsterdam

Les fabricants sont priés de faire offres détaillées avec prix et conditions.

PH. WOLF

TREMOLO

Marque déposée

LA CHAUX-DE-FONDS H 1263 C

Montres simples et compliquées pr tous pays

SPÉCIALITÉ : Montres à Répétition à Quarts et à Minutes

Véritables carillons 1267

3 marteaux et 3 timbres, sonnerie superbe

Article sérieux, breveté. — Prix avantageux.

H 3192 C **ÉTUDE D'AVOCATS** 737

EUGÈNE WILLE & Dr LÉON ROBERT

58, Rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS

Consultations et procès en matière de propriété industrielle
Brevets d'invention. — Marques de fabrique. — Concurrence illicite.

HORLOGERIE SOIGNÉE

Grand choix de Montres égrenées pour Dames et Messieurs

Conditions spéciales à MM. les fabricants

SANDOZ & BREITMEYER

CHAUX-DE-FONDS

— Fournisseurs des Montres argent du Tir fédéral —

1014 Neuchâtel 1898 (H 209 C)